

L'ENTREPRISE JE VEUX SAVOIR !

LES ENTREPRISES
WALLONNES EN
12 QUESTIONS

EDITION 2011





L'ENTREPRISE JE VEUX SAVOIR !

Sur le site de l'**Union Wallonne des Entreprises**, vous pouvez **consulter** ou **télécharger** «L'ENTREPRISE, JE VEUX SAVOIR !» 2011

Vous trouverez également :

- des **actualisations** des chiffres et graphiques ;
- un espace pour **poser vos questions** sur les entreprises wallonnes ;
- des **sites web utiles** pour poursuivre la réflexion.

www.uwe.be/economie

www.uwe.be/economie/entreprise/lentreprise-je-veux-savoir

• Rédaction :

Jean-Christophe DEHALU
(jean-christophe.dehalu@uwe.be)
Département Economique de l'UWE
© UWE 2011

La rédaction de ce livret a été achevée le 2 septembre 2011.

Table des matières

❖ LES ENTREPRISES WALLONNES EN 12 QUESTIONS

1. Combien d'entreprises compte la Wallonie ?	6
2. Combien d'entreprises sont créées chaque année en Wallonie ? Combien disparaissent ?	8
3. Comment se répartissent les entreprises sur le territoire wallon ?	10
4. Quelles sont les grandes entreprises présentes en Wallonie ?	12
5. Quels sont les secteurs d'activité des entreprises wallonnes ?	14
6. Les entreprises wallonnes créent-elles de l'emploi ?	16
7. Les entreprises sont-elles actives en recherche et développement ?	18
8. Les entreprises sont-elles performantes sur les marchés internationaux ?	20
9. Y a-t-il beaucoup d'entreprises étrangères implantées en Wallonie ?	22
10. Les entreprises wallonnes se préoccupent-elles de l'environnement ?	24
11. Que sont les pôles de compétitivité et les clusters ?	26
12. Où trouver l'information économique en Wallonie ?	28

❖ EN SAVOIR PLUS

30

Préface

En Wallonie, le monde des entreprises reste mal connu et souvent mal compris du grand public. Peu de citoyens sont au courant des succès des entreprises wallonnes ou sont conscients des retombées de l'activité entrepreneuriale sur leur vie quotidienne. Or une perception réaliste de la vie des entreprises est un élément capital pour créer un cadre favorable à leur développement et susciter l'attrait auprès des entrepreneurs potentiels.

«L'ENTREPRISE, JE VEUX SAVOIR !» (4^e édition) se veut un outil pour mieux comprendre et répondre à des questions essentielles sur l'économie wallonne et son tissu d'entreprises. Combien d'entreprises ? Dans quels secteurs ? Sont-elles innovantes ? Performantes sur les marchés internationaux ? Se préoccupent-elles de l'environnement ?

Précis, sans excès technique toutefois, ce livret est accessible aux élèves du secondaire, mais s'adresse plus largement à toute personne désirant compléter ou approfondir ses connaissances sur le paysage entrepreneurial wallon.

Le format de poche résulte d'une volonté de présenter de façon synthétique un maximum d'informations, dans un livret pratique et disponible à tout moment.



L'ENTREPRISE
JE VEUX SAVOIR !

Combien d'entreprises compte la Wallonie ?

En Wallonie, on compte plus de **71.007 entreprises** du secteur privé en activité, soit :

- **20,4 entreprises pour 1.000 habitants ;**
- **28,7% du total des entreprises belges.**

Les entreprises wallonnes assurent **645.100 postes de travail**, ce qui représente **65% de l'emploi salarié** de la Wallonie (secteur privé et secteur public).

En moyenne, une entreprise wallonne emploie **9 personnes**, ce qui place cette entreprise-type dans la catégorie des PME, ce qui est d'ailleurs le cas de 99,6% des entreprises wallonnes. Ces PME emploient plus de 78,5% des salariés du secteur privé en Wallonie, soit près de 510.000 personnes.

Ces chiffres soulignent l'importance à accorder en Wallonie aux politiques de soutien destinées aux entreprises de cette taille.

71.000 entreprises,
645.000 emplois,
99,6% de PME.

EN SAVOIR PLUS

Comment détermine-t-on le nombre d'entreprises dans une Région ? Voir page 30.
Quelle est la différence entre le secteur privé et le secteur public ? Voir pages 32.

Vue d'ensemble

2009

	WALLONIE	BELGIQUE
Nombre d'entreprises	71.007	247.830
Entreprises par 1.000 habitants	20,4	23,0
Taille moyenne des entreprises	9,1	10,7

Sources : ONSS (données décentralisées) et calculs UWE.

Entreprises et salariés

par taille d'entreprise - 2009

	UNITÉS LOCALES		EFFECTIFS SALARIÉS		
	Chiffres absolus	Parts relatives	Chiffres absolus	Parts relatives	
PME {	TPE*	59.418	83,7%	162.317	25,2%
	PE*	9.605	13,5%	193.900	30,1%
	ME*	1.677	2,4%	149.959	23,2%
	GE*	307	0,4%	138.924	21,5%
Total	71.007	100,0%	645.100	100,0%	

Sources : ONSS (données décentralisées) et calculs UWE.

* TPE (Très Petite Entreprise - 1 à 9 salariés), PE (Petite Entreprise - 10 à 49 salariés), ME (Moyenne Entreprise - 50 à 199 salariés) - GE (Grande Entreprise - plus de 200 salariés)

Combien d'entreprises sont créées chaque année en Wallonie ? Combien disparaissent ?

NB : Depuis 2009, l'IWEPS ne met plus à jour les séries statistiques concernant les taux de survie des entreprises. Les derniers chiffres disponibles sont donc ceux relatifs à l'année 2007.

L'évolution du nombre d'entreprises est le résultat de **3 mouvements** : les **créations**, les **disparitions** (cessations d'activités et faillites) et les **flux d'immigration** d'entreprises.

Le **taux de création net** annuel moyen entre 2000 et 2010 s'élève à **2,9%**, contre 3,4% en Flandre. Cela représente **une moyenne d'un peu plus de 2.300 entreprises supplémentaires** chaque année en Wallonie.

Le score inférieur de la Wallonie s'explique, non pas par un taux de création brut plus faible, mais plutôt par un taux de disparition plus élevé.

Les jeunes entreprises wallonnes semblent en effet plus vulnérables que leurs homologues flamandes : **le taux de survie des entreprises wallonnes après 5 ans d'existence est de l'ordre de 75%**, alors qu'il est de 80% en Flandre (chiffres de 2007).

Un élément encourageant : **la Wallonie bénéficie d'un flux migratoire positif d'entreprises** en provenance des deux autres régions du pays.

**En moyenne,
2.300 entreprises
supplémentaires
chaque année.**

EN SAVOIR PLUS

Les ratios d'évolution démographique des entreprises : voir page 30.

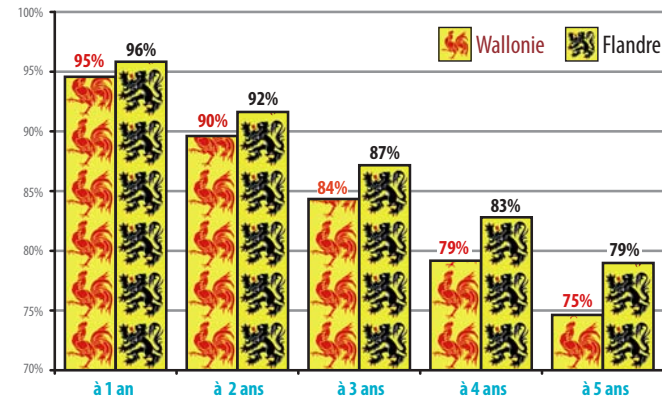
Evolution du nombre d'entreprises entre 2000 et 2010

Taux annuel moyen (% du total des entreprises)

	WALLONIE	FLANDRE
Taux de création brut	8,0%	7,5%
Taux de disparition brut	5,1%	4,1%
Taux d'immigration géographique net	0,3%	-0,01%
Taux de création net	2,9%	3,4%

Taux de survie des entreprises

Moyenne 2000-2007



Sources : IWEPS (sur base de la banque de données Coface Belgium - version juin 2011) et calculs UWE

Comment se répartissent les entreprises sur le territoire wallon ?

Les provinces du **Hainaut** et de **Liège** regroupent **chacune un tiers** des entreprises wallonnes. Le dernier tiers se réparti entre les provinces du **Brabant wallon**, de **Namur** et du **Luxembourg**. C'est le Brabant wallon qui affiche le taux de concentration d'entreprises le plus élevé, avec **24 entreprises pour 1.000 habitants**. Pour la Wallonie dans son ensemble, ce taux est de **20,4**.

Chaque province dispose d'infrastructures d'accueil spécifiques pour les entreprises : les **parcs d'activité économique** (PAE). Sur l'ensemble de la Région, **on en dénombre 224**, dont 7 parcs scientifiques et 6 parcs logistiques, représentant une surface totale de **12.500 ha**. Plus de **6.350 entreprises y sont installées** (près de 9% des entreprises wallonnes) représentant **142.000 emplois directs** (près de 20% de l'emploi salarié wallon).

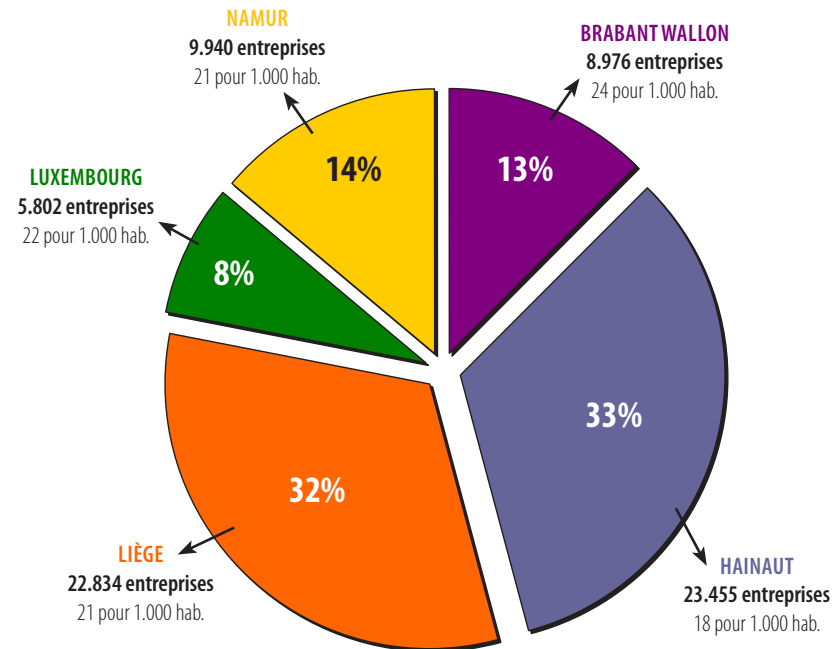
Au total (dans les PAE et hors PAE), **les entreprises occupaient en 2010 1,3% du territoire wallon**. A titre de comparaison, 86% du territoire wallon allait à l'agriculture et aux forêts et 5% aux terrains résidentiels. En Flandre la même année, l'activité économique s'étendait sur plus de 3,5% du territoire.

1,3% du territoire occupé par les entreprises.

224 parcs d'activité économique.

Ventilation des entreprises par province

2009



Quelles sont les grandes entreprises présentes en Wallonie ?

En 2009, les grandes entreprises ne représentent que **0,4% du total des entreprises wallonnes**, soit **environ 300 établissements de plus de 200 salariés**. Au vu de ces chiffres, il semble évident que ce sont les PME qui constituent l'essentiel du tissu économique régional. Toutefois, en employant **plus d'un salarié sur cinq du secteur privé** (soit 139.000 emplois directs), sans compter les emplois indirects dans les PME qui gravitent autour d'elles, il est certain que les grandes entreprises jouent un rôle structurant pour l'économie wallonne. Et ne négligeons pas le rôle moteur qu'elles jouent en matière de recherche ou d'exportation. Mais qui sont ces grandes entreprises ?

Deux classements sont proposés. **Le premier reprend les 10 premières grandes entreprises qui ont leur siège social en Wallonie. Le second rassemble 10 grands employeurs en Wallonie qui n'ont pas leur siège social en Wallonie**, mais dont une partie plus ou moins importante de l'activité, et donc de l'emploi, est localisée en Wallonie. Pour compléter le tableau des GE, on devrait également intégrer les grandes entreprises publiques autonomes fédérales (Bpost, SNCB, Belgacom), importants pourvoyeurs d'emplois au niveau wallon.

**Plus de
300 grandes
entreprises.**

Les 10 premières entreprises qui ont leur siège social en Wallonie

	EMPLOIS EN WALLONIE	SECTEUR D'ACTIVITÉ
1. GSK (dont GSK, GSK bio, Beecham)	6.490	(I) Industrie pharmaceutique
2. GROUPE LOUIS DELHAÏZE (dont Cora, Match, SCD, Profi, Delfood)	4.753	(S) Commerce
3. GROUPE CATERPILLAR (dont Caterpillar Belgium, Solar Turbines Europe)	4.387	(I) Fabrication de machines et équipements
4. GROUPE ARCELORMITTAL (dont Liège Upstream et Industeel)	3.263	(I) Métallurgie et travail des métaux
5. DUFERCO (dont La Louvière et Carsid)	2.602	(I) Métallurgie et travail des métaux
6. QUALITY MEAT RENMANS	2.256	(S) Commerce
7. LAURENTY	2.198	(S) Services aux entreprises
8. BAXTER	1.893	(I) Industrie pharmaceutique
9. SWIFT	1.859	(S) Télécommunications
10. SONACA	1.580	(I) Construction aéronautique et spatiale

Sources : Bel-First (données 2009) du Bureau Van Dijk - Calculs UWE | Notes : Industrie (I), Services (S) et Construction (C)

Les 10 premiers employeurs en Wallonie qui n'ont pas leur siège social dans la Région

	SECTEUR D'ACTIVITÉ
1. BNP PARIBAS FORTIS	(S) Activités financières
2. BRICO	(S) Commerce
3. CARREFOUR BELGIUM	(S) Commerce
4. COLRUYT	(S) Commerce
5. ELECTRABEL	(I) Energie
6. INBEV BELGIUM	(S) Industrie alimentaire
7. ING	(S) Activités financières
8. ISS	(S) Services aux entreprises
9. MAKRO	(S) Commerce
10. UCB	(I) Industrie pharmaceutique

Sources : CRISP et UWE (Etudes sur la situation de l'entreprise 2005) - Calculs UWE

Notes : Industrie (I), Services (S) et Construction (C)

Quels sont les secteurs d'activité des entreprises wallonnes ?

En 2009, la création de richesses en Wallonie était assurée à 69% par l'économie marchande, contre 31% pour le non marchand⁽¹⁾.

Les services représentent un pan important de l'économie wallonne. Parmi eux, les services marchands (commerce, horeca, transport et communications, activités financières et immobilières et services aux entreprises) représentent **66% de la valeur ajoutée marchande**. Entre 1995 et 2009, les services marchands ont vu leur **valeur ajoutée réelle**⁽²⁾ et leur **emploi** croître annuellement de **1,7%**.

Même si **l'emploi dans l'industrie** (extractive, manufacturière et énergie) **a diminué en moyenne de 0,9% par an**, ce secteur génère de façon indirecte, de nombreux emplois dans les services. De plus, ce secteur reste un acteur clé de l'économie wallonne, avec **environ 26% de la valeur ajoutée marchande et un taux de croissance annuel de 1,7%**.

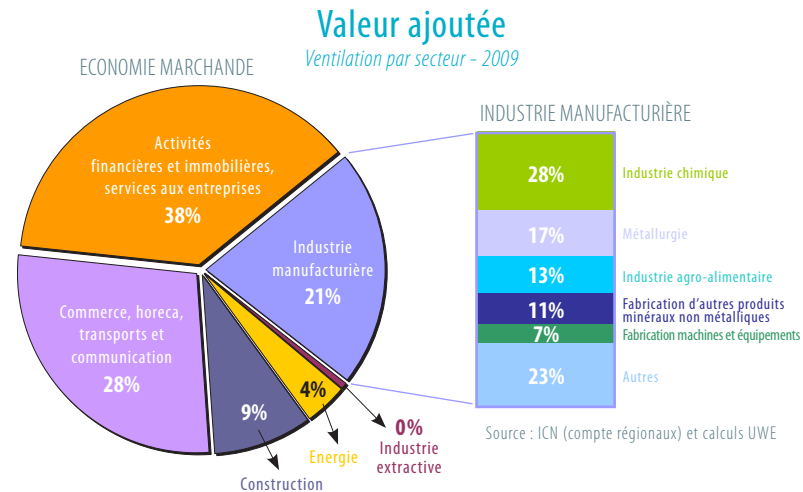
Les industries chimiques (et en particulier la pharmacie), métallurgiques et agro-alimentaires sont les secteurs industriels qui ont créé la plus de valeur ajoutée en 2009.

EN SAVOIR PLUS

(1) Quelle est la différence entre l'économie marchande et non marchande ? Voir page 31.

(2) Quelle est la différence entre la croissance réelle et nominale ? Voir page 33.

66% de la valeur ajoutée marchande est créée dans le secteur des services, 26% dans l'industrie et 9% dans la construction.



Taux de croissance annuel moyen entre 1995 et 2009

	VALEUR AJOUTÉE	EMPLOI
Industrie	1,7%	-0,9%
Construction	1,7%	1,0%
Services marchands	1,7%	1,7%
Services publics et éducation	1,0%	0,8%

Sources : HERMREG - BFP, IBSA, IWEPS, SVR - Calculs : UWE

Les entreprises wallonnes créent-elles de l'emploi ?

L'évolution de l'emploi dans les entreprises est corrélée, principalement, à l'activité économique et à la demande pour les biens et services produits par les entreprises. Ainsi, une période de bonne conjoncture est synonyme de créations d'emplois, tandis qu'une récession se solde par des réductions de postes de travail. Cependant, même lorsque la croissance de l'activité justifierait l'engagement de personnel supplémentaire, les entreprises wallonnes se heurtent parfois à certains obstacles ou freins, tels que la pénurie de main-d'œuvre pour certains métiers ou des coûts salariaux élevés.

Malgré cela, les entreprises wallonnes créent de l'emploi. Entre 1995 et 2009, près de **150.000 emplois nets ont été créés**, soit un **taux de croissance annuel moyen de 1,7%**. Ce taux est légèrement supérieur à celui de la Flandre, qui affiche 1,5% sur la même période. Bien sûr, ce chiffre est encore insuffisant au regard du niveau de chômage en Wallonie. Il témoigne néanmoins d'un dynamisme des entreprises wallonnes qui va grandissant depuis quelques années.

En 2009, on comptait en Wallonie **78% d'emplois privés** (entreprises + indépendants) contre 85% en Flandre.

150.000 nouveaux emplois entre 1995 et 2009.

Emploi total

par secteur macro-économique - 2009

	WALLONIE		FLANDRE	
	Chiffres absolus	Parts relatives	Chiffres absolus	Parts relatives
Entreprises	658.902	55,3%	1.622.742	63,1%
Administrations publiques	257.535	21,6%	389.705	15,2%
Indépendants	209.052	17,5%	444.350	17,3%
Autres ⁽¹⁾	66.370	5,6%	113.246	4,4%
Economie totale	1.191.859	100%	2.570.043	100%

Emploi total

Croissance annuelle moyenne entre 1995 et 2009

	WALLONIE	FLANDRE
Entreprises	1,7%	1,5%
Administrations publiques	0,8%	1,1%
Indépendants	-0,4%	0,4%
Autres ⁽¹⁾	-0,8%	-1,6%
Economie totale	1,0%	1,1%

(1) Autres = Emploi salarié auprès des ménages + Emploi salarié auprès des institutions sans but lucratif au service des ménages.
Sources : Comptes régionaux (BNB) et calculs UWE

EN SAVOIR PLUS

Pourquoi une différence entre les chiffres de l'emploi de la Banque Nationale et ceux de l'ONSS ? Voir page 33.

Les entreprises sont-elles actives en recherche et développement ?

Les entreprises wallonnes sont très impliquées dans le secteur de la recherche. Elles **exécutent plus de 75,6% des dépenses totales en R&D en Wallonie**, ce qui est supérieur au niveau européen qui est de **64,6%**.

En termes de **personnel** employé à la R&D, les postes sont principalement pourvus par les entreprises (57,5%) et par le secteur de l'enseignement (38,4%). Ces propositions sont supérieures à celles affichées par le reste de l'UE15, où les pouvoirs publics jouent un rôle plus important. En termes d'emploi, cela représente un peu moins de **8.000 équivalents temps plein** fournis par les entreprises wallonnes, dont près de **4.300 chercheurs**.

La recherche industrielle est fortement concentrée dans quelques secteurs High tech. **La pharmacie (49%), la chimie (11%) et l'aérospatial (5%)** sont en effet les trois premiers secteurs en termes de dépenses en R&D. Ce sont surtout les très grandes entreprises (plus de 1.000 salariés) qui financent la R&D en Wallonie, ce qui constitue un cercle très restreint d'établissements.

75,6% des dépenses en R&D sont réalisées dans les entreprises.

Dépenses de R&D en 2009

Par secteur d'exécution (% du total des recherches)

	WALLONIE	UE 15 ^(*)
Entreprises	75,6	64,6
Etat	2,2	12,1
Enseignement supérieur	22,3	22,3
Secteur privé sans but lucratif	0,0	1,0

Personnel de R&D en 2009

Par secteur d'exécution (équivalence temps-plein)

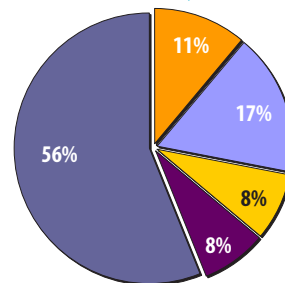
	WALLONIE	UE 15 ^(*)
Entreprises	57,5	54,4
Etat	4,0	12,2
Enseignement supérieur	38,4	32,1
Secteur privé sans but lucratif		1,3

Sources : Politique scientifique fédérale et Bureau fédéral du Plan, calculs UWE

(*) Données 2008

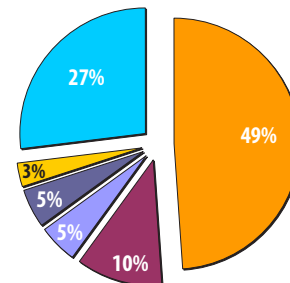
Recherche des entreprises en 2009

Par taille d'entreprise



- Moins de 50 salariés
- Entre 50 et 249 salariés
- Entre 250 et 499 salariés
- Entre 500 et 999 salariés
- Plus de 1.000 salariés

Par secteur d'activité



- Industrie pharmaceutique
- Industrie chimique
- Aérospatial
- Machines électriques
- Informatique
- Autres secteurs (< 5% dépenses totales)

Sources : SPP Politique scientifique

Les entreprises sont-elles performantes sur les marchés internationaux ?

Le montant des exportations wallonnes de marchandises (hors gaz naturel) s'élevait en 2010 à près de **39 milliards d'euros**. Cela représente une **augmentation de 14,8% par rapport à 2009**. Cette forte hausse est liée à la reprise du commerce mondial qui a suivi la crise économique de 2009. **Sur une période plus longue, entre 2002 et 2010**, les exportations wallonnes ont toutefois enregistré **une croissance annuelle de 4,1%**.

Les **3 premiers clients** de la Wallonie sont la **France**, l'**Allemagne** et les **Pays-Bas**, qui représentent à eux seuls 51% des exportations de la Région. Au final, 67% des exportations sont à destination de la Zone Euro et ce chiffre monte à près de **80% si on considère le continent européen**. Les principaux pays émergents, les BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine), prennent cependant une place croissante dans les exportations wallonnes, et représentent 4% du total de 2010.

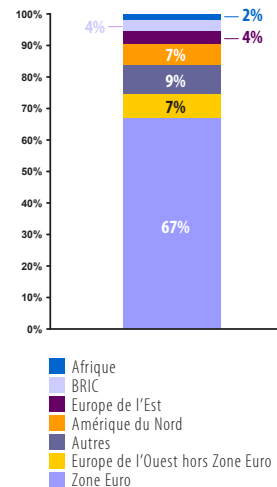
Les **3 premiers produits exportés** sont les **produits chimiques** (dont la pharmacie), les **métaux communs** et les **machines et équipements**.

**39 milliards
d'euros exportés
en 2010.**

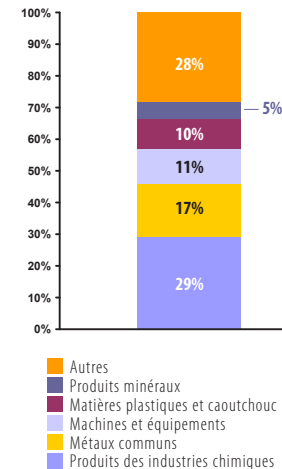
Exportations wallonnes de marchandises

2010

Répartition géographique



Répartition sectorielle



Sources : AWEX et calculs UWE

NOTE : Le commerce extérieur de gaz naturel ne concerne en Wallonie que des activités de transit. Considérant que ce transit ne reflète aucunement une capacité exportatrice liée à une activité de production en Wallonie, l'Agence Wallonne à l'Exportation (AWEX) a jugé pertinent de présenter les statistiques d'exportations wallonnes en excluant le gaz naturel. Les statistiques d'exportation de services ne sont par ailleurs pas calculées actuellement.

Y a-t-il beaucoup d'entreprises étrangères implantées en Wallonie ?

La Wallonie apparaît de plus en plus comme une terre d'accueil pour les investisseurs étrangers. De fait, la Wallonie figure régulièrement dans le haut des classements des régions les plus attractives d'Europe. Ces dernières années, des géants mondiaux, comme **Microsoft** et **Google**, ont décidé de s'y implanter. Mais l'exemple le plus marquant est probablement celui de **GSK bio**, un des premiers producteurs de vaccins au monde, qui a développé ses centres de recherche et de production principaux à Wavre.

Entre 2000 et 2010, plus de **6,9 milliards d'euros ont été investis par des firmes étrangères en Wallonie**. Ces investissements ont généré **plus de 19.300 emplois directs**. En tout, cela représente près de 900 dossiers d'investissements réussis.

Si l'on ne tient pas compte de la Flandre, qui n'est pas une région étrangère, les **Etats-Unis** et la **France** sont les deux pays qui ont le plus investi et créé le plus d'emplois en Wallonie au cours de la dernière décennie.

Du côté des secteurs, c'est la **chimie** (et plus précisément la **pharmacie**) qui arrive en tête en termes de montants investis, tandis que la **logistique** est le premier pourvoyeur d'emplois au niveau des investissements étrangers.

**6,9 milliards
d'euros étrangers
investis au cours
de la dernière
décennie**

Investissements étrangers

Moyenne 2000-2010

PAR MONTANTS INVESTIS (% du total)		PAR EMPLOIS DIRECTS (% du total)	
TOP 10 DES PAYS INVESTISSEURS			
États-Unis	22%	États-Unis	23%
(Flandre)	17%	(Flandre)	21%
France	13%	France	13%
Italie	11%	Pays-Bas	7%
Allemagne	7%	Royaume-Uni	6%
Pays-Bas	7%	Allemagne	5%
Royaume-Uni	5%	Japon	5%
Japon	5%	(Bruxelles)	4%
(Bruxelles)	3%	Suède	4%
Suède	2%	Italie	2%
TOP 10 SECTORIEL			
Chimie	16%	Logistique	16%
Papeterie	11%	Fabrications	11%
Agro-alimentaire	9%	Agro-alimentaire	11%
Fabrication	9%	Chimie	10%
Logistique	8%	NTIC	7%
Pharmacie	7%	Pharmacie	6%
NTIC	5%	Services	5%
Verre	5%	Verre	5%
Énergie	5%	Textile	4%
Aéronautique	3%	Aéronautique	3%

Sources : Office for Foreign Investors (OFI) et calculs UWE

Les entreprises wallonnes se préoccupent-elles de l'environnement ?

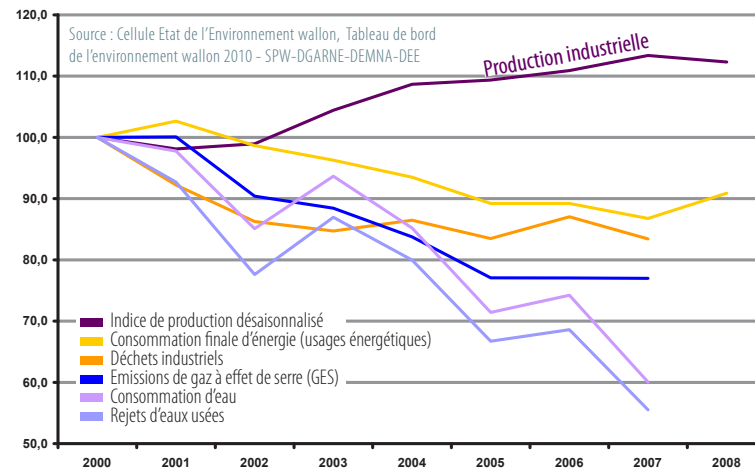
Les entreprises sont de plus en plus nombreuses à prendre en compte leur **responsabilité sociétale**. Elles consentent des efforts, souvent considérables, pour la préservation de l'environnement ou pour une utilisation plus rationnelle de l'énergie indispensable à leur activité. Ainsi, on assiste depuis quelques années à un **découplage** entre la production industrielle et l'utilisation des ressources naturelles. Cela se vérifie en particulier dans les domaines suivants :

- **Energie** : l'industrie wallonne voit ses besoins en énergie décroître alors que son activité ne cesse d'augmenter, et ce principalement grâce aux accords de branche⁽¹⁾. En 2009, ces accords ont permis d'**éviter l'émission de 1,86 million de tonnes de CO₂**.
- **Déchets** : la même tendance s'observe pour la quantité totale de déchets industriels produite. En 2007, ceux-ci ne représentaient que **83% du total de l'année 2000**.
- **Les rejets des eaux usées et la consommation d'eau** ont également diminué de façon conséquente en passant, en 2007, à un peu moins de **60% des volumes de 2000**.

Découplage entre la production et l'utilisation des ressources naturelles

Utilisation des ressources naturelles par les entreprises

Indice 2000 = 100



(1) NOTE : Les **accords de branche** s'inscrivent dans les engagements relatifs au protocole de Kyoto. Via ces accords, les secteurs industriels s'engagent chacun volontairement dans un objectif d'amélioration de leur efficacité énergétique et de leur efficacité en matière d'émission de gaz à effet de serre (CO₂). Les accords portent aujourd'hui sur 183 entreprises et 223 sites industriels. Ils couvrent 90% de la consommation énergétique de l'industrie wallonne.

Que sont les pôles de compétitivité et les clusters?

Par **pôles de compétitivité**, on entend des réseaux unissant des entreprises, petites et grandes, des universités, des centres de recherche ainsi que des opérateurs de formation, autour de **projets communs innovants, créateurs d'activité exportatrice et d'emplois** en Wallonie. Lancés dans le cadre du Plan Marshall, ils constituent la clé de voûte de la politique industrielle wallonne. **6 pôles de compétitivité** ont été constitués, dans des domaines où l'industrie wallonne dispose d'atouts et dans lesquels elle est susceptible de devenir leader à l'échelle internationale. Depuis la création des pôles, près de **200 projets** de recherche, de formation et d'investissement ont bénéficié d'un financement public de 357 millions d'euros.

Les clusters sont des réseaux d'entreprises. Ils sont créés à l'initiative d'entreprises, actives dans un domaine particulier, qui souhaitent mieux se connaître et travailler ensemble. Outre la mise sur pied d'actions permettant aux membres de mieux se connaître, des **partenariats** inter-membres se nouent au sein des clusters. Ceux-ci visent à renforcer les synergies industrielles ou commerciales (plate-forme commune de services, bureau collectif à l'étranger,...), à faire de la R&D et à mener des projets de formation ou d'investissement. **12 clusters** sont reconnus en Wallonie. Ils comptent près 1.300 membres, dont plus de trois quart sont des entreprises.

6 pôles
12 clusters

Les 6 pôles de compétitivité

 BIOWIN	 LOGISTICS IN WALLONIA	 MECATECH	 SKYWIN	 WAGRALIM	 GREENWIN
28 projets	12 projets	53 projets	32 projets	20 projets	10 projets

Plan Marshall 2.vert : Rapport annuel 2010 - Délégué Spécial

www.polesdecompetitivite.eu

Les 12 clusters wallons

	Domaine d'activités
ARESA	Recherche clinique
AUTO-MOBILITÉ	Industries de l'automobile et de la mobilité
CAP 2020	Construction durable et basse énergie
(VAL)+	Collecte, traitement et valorisation des déchets
ECO-CONSTRUCTION	Construction écologique
INFOPÔLE	Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)
LOGISTICS IN WALLONIA	Transport et logistique
MITECH	Micro- et nanotechnologies, mécatronique, Intelligent manufacturing
PHOTONIQUE	Photonique (lumière, laser, etc.)
PLASTIWIN	Industrie plastique
TWEED	Energie durable
TWIST	Technologies de l'image, du son et du texte

<http://clusters.wallonie.be>

Où trouver l'information économique en Wallonie ?

Trouver des statistiques économiques régionales peut être un exercice complexe en Wallonie.

En effet, il faut dans un premier temps trouver son chemin dans la jungle des instituts de statistiques car il n'existe pas à l'heure actuelle de centralisation des données économiques régionales. Ensuite, toutes les statistiques ne font pas l'objet d'une régionalisation, et ne sont donc disponibles qu'au niveau national.

Enfin, et c'est là un élément essentiel, il faut pouvoir comprendre ce qui se cache derrière les chiffres. Une lecture attentive des notes de méthodologie est donc un passage obligé pour toute analyse économique.

Le tableau ci-contre reprend les principaux bureaux de statistiques qui fournissent des informations régionalisées sur le monde de l'entreprise et l'économie en général.

INSTITUTS	DESCRIPTION	STATISTIQUES RÉGIONALES PRINCIPALES	SITE WEB
Belgostat	C'est le site de statistiques de la Banque Nationale de Belgique. Très complet, c'est souvent le point de départ pour une recherche économique en Belgique.	Compte régional, emploi, enquêtes de conjoncture, commerce extérieur...	www.nbb.be
Eurostat	C'est le site de statistiques européennes par excellence. De nombreuses données régionales européennes y sont disponibles.	Comptes nationaux et régionaux, emploi, chômage, éducation, tourisme, environnement...	epp.eurostat.ec.europa.eu
SPF Economie	Le Service Public Fédéral de l'Economie fournit un grand nombre de statistiques propres.	Indicateurs conjoncturels, taux de chômage et d'emploi, indices des prix, populations, faillites...	statbel.fgov.be
Bureau Fédéral du Plan	C'est le bureau d'analyse et de prévisions économiques. De nombreuses bases de données (rétrospectives et prévisionnelles) sont disponibles.	Croissance économique, R&D, finances publiques...	www.plan.be
ONSS	L'Office National de la Sécurité Sociale met à disposition une série de statistiques, principalement consacrées au marché de l'emploi.	Nombre d'entreprises et de travailleurs, cotisations sociales...	www.rs2.fgov.be
FOREM	Le service public wallon de l'emploi et de la formation fournit des statistiques principalement consacrées au marché du travail.	Nombre de demandeurs d'emploi, taux de chômage administratif...	www.leforem.be
AWEX	L'Agence Wallonne à l'Exportation et aux investissements Etrangers publie les chiffres relatifs au commerce extérieur de la Belgique	Exportations, investissements directs étrangers.	www.awex.be
ONEM	Office National de l'Emploi met à disposition des chiffres sur le marché du travail	Nombre de chômeurs et de travailleurs aidés, indemnités, crédits temps...	www.rva.be
IWEPS	Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique offre également un grand nombre de statistiques régionales. Toutes ne sont cependant pas disponibles sur leur site internet.	Taux de chômage, démographie des entreprises, perspectives économiques...	www.iweps.be
CRISP	Le Centre de Recherche et d'Information Socio-Politique a développé un outil recensant les entreprises wallonnes et leurs actionnaires.	Données financières des entreprises, actionnariat...	www.crisp.be

EN SAVOIR PLUS

1. Comment détermine-t-on le nombre d'entreprises dans une région ?

Lorsqu'on décide d'évaluer le nombre d'entités qui composent le système productif, le nombre obtenu dépend de l'unité d'observation statistique retenue. On peut dénombrer :

- **Soit les «unités locales».** L'unité locale est un site de production, qui correspond à une «entreprise» ou une partie d'«entreprise», **sièze en un lieu géographiquement identifiable par une adresse.**
- **Soit les «entreprises».** L'entreprise désigne une **unité économique**, organisée pour vendre sur un marché les biens ou services qu'elle produit, et **qui a une personnalité juridique propre.** Une entreprise peut correspondre à une «unité locale» ou être composée de plusieurs «unités locales» (c'est-à-dire à plusieurs sites de production).

Au niveau régional, l'«unité locale» s'avère la notion la plus pertinente pour refléter l'état du système productif.

Une illustration : une entreprise peut avoir un siège d'exploitation en Wallonie, mais un siège social à Bruxelles. Si on effectue un comptage «entreprise», seule la Région bruxelloise engrangera une unité. Par contre, si on travaille avec la notion statistique locale, la Wallonie bénéficiera également d'une unité. Ce qui est au final plus conforme à la réalité économique régionale.

En Belgique, le dénombrement des unités locales est effectué par l'Office National de Sécurité Sociale (ONSS) (= les statistiques décentralisées ou brochure jaune). Notons que le dénombrement des unités locales s'appuie uniquement sur les unités locales qui emploient au moins un travailleur salarié.

2. Les ratios d'évolution démographique des entreprises

La source la plus complète pour analyser les mouvements démographiques des entreprises provient de l'Institut Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique (IWEPS).

Les comptages de l'IWEPS s'appuient sur les bases de données de Coface Belgium qui enregistrent les mouvements au Registre central du Commerce (intégré dans la Banque Carrefour des Entreprises).

Les comptages ne concernent que les sociétés commerciales (sociétés anonymes, en commandite simple, en commandite par action, coopératives, en nom collectif et les sociétés privées à responsabilité limitée).

L'IWEPS calcule notamment les ratios suivants :

- **Le taux de création brut**

Le taux de création brut rapporte le nombre de création d'entreprises, au cours d'une année, au stock initial en début d'année. Il tente de caractériser la dynamique entrepreneuriale d'un(e) région/pays. Il convient toutefois de l'utiliser avec prudence comme indicateur du développement de l'esprit d'entreprise dans un(e) région/pays. De part sa définition, il intègre en effet des mutations de nature purement juridique, à savoir le passage d'indépendants en sociétés.

- **Le taux de création net**

Le taux de création net rapporte le solde global des mouvements démographiques (créations - disparitions + immigrations - émigration) enregistrés au cours d'une année au stock initial en début d'année. Il est un indicateur de l'état de santé de l'activité économique d'un(e) région/pays.

- **Le taux de survie**

Le taux de survie représente le nombre d'entreprises, toujours actives 1 an, 2 ans, 3 ans, etc. après leur création.

3. Quelle est la différence entre l'économie marchande et non marchande ?

Du point de vue strict de la théorie économique ...

Un **bien ou service marchand** est un bien ou un service pour lequel il existe un marché, c'est-à-dire un bien ou un service auquel on peut attribuer une valeur monétaire (un prix), qui fluctue en fonction de l'offre et de la demande pour le bien ou le service en question.

Par opposition, un **bien ou un service non marchand** est un bien ou un service auquel on ne peut pas attribuer de valeur marchande (et donc un prix) et qui ne peut donc faire l'objet d'un échange via un marché. L'exemple typique est celui de l'air qu'on respire.

Dans la pratique ...

La notion stricte de bien ou service non marchand a été étendue, de telle manière qu'elle englobe les **biens et services publics ou collectifs** (la justice, la sécurité, ou encore l'enseignement), même si ces biens ou services pourraient dans une certaine mesure se voir attribuer une valeur marchande et faire l'objet d'un marché. Dans certains pays, la catégorie des biens et services non marchands est encore plus large et inclut des **biens et services considérés d'intérêt public** (soins de santé, crèches, etc.). Ces biens et services sont alors complètement soustraits au marché ou partiellement soustraits via des mécanismes de subventions. Ces biens et services ne doivent alors plus répondre à une logique de production basée sur la maximisation du profit, comme c'est le cas pour les biens et services marchands. Toutefois, les limites entre les logiques marchande et non marchande sont parfois floues. Prenons le cas de nos hôpitaux, par exemple. Nous considérons qu'ils offrent un service relevant du secteur non marchand, mais on exige toutefois des hôpitaux une rentabilité minimum de leur activité ...

Au final, il convient de retenir que dans la pratique la frontière entre «biens et services marchands» et «biens et services non marchands» est souvent ténue, pouvant varier selon les pays et les économies. Dès lors, la délimitation entre ces deux types de biens est sanctionnée dans de nombreux pays par des lois ou des conventions ad hoc.

4. Quelle est la différence entre le secteur privé et le secteur public ?

Les statistiques publiées par les différents instituts distinguent également les entités relevant du **secteur privé** et du **secteur public**. Ces concepts devraient en principe découler de la distinction entre les biens marchands et les biens non marchands. Ainsi le secteur public reprendrait les entités produisant des biens non marchands tandis que le secteur privé serait constitué des entités produisant des biens marchands. Dans la plupart des cas, cette distinction ne laisse pas de place à l'interprétation. Ainsi, **une boulangerie appartiendra au secteur privé** tandis que **le Ministère des Affaires étrangères relèvera du secteur public**. Cette méthodologie a été définie par la Commission européenne dans le cadre du système européen des comptes SEC 1995.

Certains cas sont plus délicats à trancher. Par exemple, si le secteur de l'enseignement fait partie du secteur public, les établissements tout à fait privés qui ne relèvent pas de la compétence des départements de l'enseignement des trois communautés, comme les auto-écoles, appartiennent au secteur privé.

Le problème le plus aigu concerne d'une part les entreprises à capitaux publics qui produisent des biens marchands (SNCB, Belgacom ou certaines intercommunales) et d'autre part, les unités à capitaux privés qui fournissent des services «semi-marchands» (hôpitaux ou enseignement privé). En principe, leur classification entre secteur public et secteur privé devrait dépendre de la nature du bien ou du service (marchand ou non marchand). Ainsi, la SNCB ou Belgacom devrait appartenir au secteur privé et les hôpitaux privés au secteur public. Or, si la comptabilité nationale (et donc la BNB) opère de la sorte, ce n'est pas le cas de l'ONSS. Celle-ci a tendance à privilégier la nature de l'actionnariat plutôt que la nature du bien. Ainsi, classe-t-elle une entreprise comme Belgacom dans le secteur public.

5. Pourquoi des différences dans les chiffres de l'emploi ?

L'ONSS répertorie 645.100 emplois dans les entreprises en Wallonie tandis que la BNB affiche un chiffre de 658.902. Cet écart provient de différences dans les méthodologies utilisées par les deux organismes pour définir le secteur privé et le secteur public.

6. Quelle est la différence entre la croissance réelle et nominale ?

La croissance réelle mesure la variation du produit intérieur brut d'une année à l'autre en gardant les prix constants. La croissance/décroissance due à l'augmentation/diminution des prix est ainsi neutralisée. On obtient donc une mesure de la «vraie» croissance de l'activité économique.

La croissance nominale inclut quant à elle les évolutions des prix, c'est-à-dire de l'inflation/déflation.



L'ENTREPRISE JE VEUX SAVOIR !

Rédaction : Jean-Christophe DEHALU
Conception graphique : Thierry DECLoux
Impression : IMMEDIA
Photo de couverture : © FOTOLIA
Editeur responsable : Didier PAQUOT
© UWE 2011



L'ENTREPRISE
JE VEUX SAVOIR !



Union Wallonne des Entreprises, asbl

Chemin du Stocquoy 3 | 1300 Wavre

info@uwe.be | www.uwe.be

© UWE 2011